



HAL
open science

La bibliothèque municipale de Boulogne-sur-Mer face à l'implantation universitaire

Judicaël Potonnet

► **To cite this version:**

Judicaël Potonnet. La bibliothèque municipale de Boulogne-sur-Mer face à l'implantation universitaire. Sciences de l'information et de la communication. 1996. dumas-01618857

HAL Id: dumas-01618857

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01618857>

Submitted on 18 Nov 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Judicaël POTONNEC

RAPPORT DE STAGE DE MAITRISE EN
SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA
COMMUNICATION

LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE BOULOGNE S/MER
FACE A L'IMPLANTATION UNIVERSITAIRE

sous la direction
d'Anette BEGUIN



LILLE 3
UNIVERSITE CHARLES DE GAULLE
UFR IDIST

Octobre 1996



Je tiens à remercier Monsieur Benoit TULEU, conservateur - directeur de la bibliothèque municipale de BOULOGNE S/MER et Madame Béatrice SEGUIN, conservateur - directrice adjoint pour leurs précieux conseils et leur constante disponibilité.

TABLE DES MATIERES

<u>Introduction</u>	1
<u>I - Le schéma "université 2000"</u>	2
A - La genèse du projet	2
A1 - Les méthodes	2
B - Les objectifs	3
C - Le partage des responsabilités	3
C1 - Vers une gestion décentralisée	3
C2 - La question du Financement	4
D - Les inconvénients de la délocalisation	4
<u>II - La situation politique de Boulogne</u>	5
A - "Université 2000" = Un projet socialiste	5
B - L'université au coeur des querelles	5
B1 - Le problème de la bibliothèque universitaire	6
B2 Un manque de dialogue	6
C - L'université en tant que "défi" économique	7
C1 - Une volonté d'empêcher la "fuite" des étudiants	7
C2 - L'image attractive de l'université	7
C3 - Une possible relance du commerce	8
<u>III - La bibliothèque universitaire = le problème majeur de l'université du littoral</u>	9
A - L'université du littoral en question	9
A1 - Les raisons du choix géographique de l'implantation universitaire	9
A2 - Les différentes filières boulonnaises	9
A3 - Les protagonistes du projet dans le Nord	10
B - La bibliothèque universitaire	10
B1 - Des locaux non adaptés	10
B2 - Un problème majeur	11
B3 - Les protestations étudiantes	11

<u>IV - La bibliothèque municipale = élément complémentaire</u>	
<u>ou solution de rechange ?</u>	13
A - Présentation des lieux	13
B - Des difficultés nouvelles	14
B1 - Un public trop nombreux	14
B2 - Faut-il privilégier le public étudiant ?	14
B3 - La bibliothèque municipale victime d'un projet de prestige	14
C - Le rôle des bibliothécaires	15
C1 - Méthode d'acquisition	15
C2 - Mode de travail	15
<u>V - L'exemple de Valence</u>	17
A - Un projet soutenu et réfléchi	17
A1 - Des locaux communs	17
A2 - Une bibliothèque moderne	17
A3 - Des crédits spécifiques au service de la bibliothèque	18
B - Le rôle des bibliothécaires	18
B1 - Méthode d'acquisition	18
B2 - Mode de travail	19
<u>Conclusion</u>	20
<u>Notes</u>	21
<u>Bibliographie</u>	
<u>Annexes</u>	

INTRODUCTION

Depuis les lois de décentralisation en 1982, chaque ville moyenne (50 à 100.000 habitants) souhaitait créer des universités et en avoir la totale maîtrise. Autrefois, l'état exerçait sa tutelle sur l'enseignement supérieur mais le gouvernement instaure en 1991 le schéma "université 2000" qui permet à la fois d'alléger les pôles universitaires arrivant à saturation, et de revaloriser des régions en difficulté économique, sociale et culturelle.

C'est ainsi qu'en 1992, l'université du Littoral ouvre ses portes sur les sites de Dunkerque, Calais et Boulogne sur mer. Il sera intéressant de se pencher plus précisément sur le cas de Boulogne où la situation politique particulière est une véritable entrave au bon développement de l'université.

Dans ces conditions, la bibliothèque municipale se voit contrainte de compléter une bibliothèque universitaire inadaptée aux besoins des étudiants. Le plus surprenant est que la bibliothèque municipale n'a reçu aucun crédit pour faire face à une situation qu'elle n'a pas vu venir et jouer un rôle qui n'est pas le sien.

Afin de comprendre les problèmes que pose l'implantation universitaire pour la bibliothèque municipale, il sera judicieux d'étudier dans un premier temps les origines du schéma "université 2000", ses protagonistes et leurs objectifs.

Il apparaît également indispensable d'analyser la situation politique de la ville de Boulogne. En effet, les forces au pouvoir s'y opposent et le développement de l'université se retrouve souvent au coeur des querelles.

Après avoir présenté brièvement l'antenne universitaire de Boulogne, on prendra, pour exemple de ses difficultés, l'inadéquation de la bibliothèque universitaire existante avec les ambitions scolaires des étudiants.

La bibliothèque municipale accueille naturellement ce public inattendu et nous verrons les problèmes qu'elle rencontre et son orientation nouvelle l'ouverture de la Faculté.

Pour clore cette étude, nous nous pencherons sur le cas de Valence qui semble avoir trouvé un compromis idéal : intégrer la bibliothèque municipale sans dénaturer cette dernière.

I - LE SCHEMA "UNIVERSITE 2000"

En 1991, le gouvernement instaure un schéma prospectif d'aménagement et de développement, "Université 2000". Ce schéma prévoit un plan de financement afin de créer de nouveaux espaces universitaires mais également de réhabiliter des locaux déjà existants. C'est ainsi que l'ancien musée de Boulogne-sur-mer a été restauré en vue d'accueillir les étudiants de Lettres Modernes.

Ce projet a été mené à bien à la suite de conventions de partenariat entre l'état et les principales collectivités territoriales.

A - LA GENESE DU PROJET

A partir de 1988, le schéma "Université 2000" prend forme sous l'impulsion de Lionel Jospin, alors Ministre de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports, et de son conseiller Claude Allègre. Leur démarche ne vise pas à élaborer une nouvelle loi sur l'enseignement supérieur comme celles de 1968 et de 1984. Si les structures législatives restent identiques, les questions se posent désormais en termes d'objectifs de développement, de besoins et de possibilités de financement ainsi que pour la première fois d'aménagement du territoire.

Suite à ce projet, deux nouvelles universités voient le jour dans le Nord-Pas-de-Calais, à partir de la rentrée 1992, pour faire face à l'accroissement du nombre d'étudiants dans les universités lilloises. L'université d'Artois tout d'abord sur les sites d'Arras, de Lens, Béthune, Douai et l'université du Littoral à Boulogne, Calais et Dunkerque sont originales par leur caractère multipolaire, c'est-à-dire qu'elles se divisent en plusieurs villes.

L'université du Littoral est placée sous la direction de MM. Guilaure et Paireau, Président du comité d'orientation et Directeur du projet.

A1 - Les méthodes

Le ministère de l'Education Nationale tente d'élargir le débat au maximum de partenaires nationaux et régionaux. Par l'intermédiaire des préfets de région et des recteurs, le ministère de l'Education Nationale s'adresse aux universités, aux collectivités territoriales, aux partenaires sociaux, aux établissements de recherche, aux entreprises, aux étudiants, afin de poser dans chaque région les problèmes de programmation et de développement universitaire.

Chaque Préfet de région et chaque Recteur élabore en 1989 un schéma régional de développement universitaire avec des groupes d'experts lors des assises régionales.

Cette démarche s'achève en Juin 1990 par les assises nationales en présence de François Mitterrand et du Premier Ministre, Michel Rocard.

Le 7 mai 1991, Lionel Jospin présente au conseil des ministres, un document de synthèse après que son ministère ait examiné les propositions de chaque région.

B - LES OBJECTIFS

Quels sont les objectifs de cette rénovation du système scolaire ? Le projet initial est "d'absorber la croissance sans précédent des effectifs d'étudiants et de tenter de remédier au décalage persistant entre les formations supérieures et les besoins de l'économie" ¹

L'augmentation de la délocalisation universitaire est avant tout une réponse à la croissance de la démographie étudiante. Cette croissance est de 6 à 7 % par an depuis 1988.

Elle n'est pas due à une augmentation démographique mais à une prolongation de scolarité au-delà du baccalauréat et aux besoins de formation supérieure de plus en plus larges au sein de la société française. La poursuite d'études devient une nécessité économique et un objectif social. L'université du XXIème siècle sera celle du plus grand nombre.

Le ministère se demande alors s'il faut appréhender ou se réjouir d'une telle situation. Par ailleurs, le schéma a pour objectif d'améliorer la qualité de l'enseignement associé à la recherche.

C - LE PARTAGE DES RESPONSABILITES

C1 - Vers une gestion décentralisée

La diversité des études supérieures proposées, ainsi que la multitude de besoins d'ordre économique ont relancé un débat déjà ancien : Qui doit exercer la tutelle sur l'enseignement supérieur ?

Depuis les lois de décentralisation en 1982, l'augmentation en puissance des villes, des départements et des régions a favorisé de véritables politiques locales d'enseignement. Aujourd'hui, les collectivités locales revendiquent la maîtrise de leur avenir universitaire alors qu'elles n'avaient jusqu'alors que la seule responsabilité des collèges et des lycées.

Les partisans du "tout état" sont fort peu nombreux.

Les nécessaires adaptations des établissements aux exigences de la recherche et de l'économie rendent indispensable une gestion moins centralisée.

"Les discussions des dernières années ont montré que la tutelle de l'Etat, plus lointaine, que celle qu'exerceraient les collectivités, et particulièrement les régions, peut apparaître plus impartiale et permettre une autonomie plus authentique des universités." ²
N'est-il pas risqué de livrer les universités, éléments clés de l'armature de la société et du territoire, à des entités politiques encore bien faibles et incertaines.

La voie retenue est celle du partenariat. Elle laisse à l'état la tutelle de l'université.

C2 - La question du financement

En mai 1990, le gouvernement met sur la table 16 milliards de Francs pour les cinq années à venir. Il engage ainsi d'un même mouvement les collectivités, locales (régions, départements et villes) à le suivre.

Il a fallu dévoiler ce chiffre précis pour que les partenaires de l'état décident de l'importance de leur concours, "les élus locaux se gardent bien de dévoiler leur jeu avant que le gouvernement n'ait précisé sa mise, académie par académie." ³

Puis les Préfets et les recteurs mirent en place un plan de financement à échéance 91-95.

D - LES INCONVENIENTS DE LA DELOCALISATION

Les inconvénients des délocalisations sont multiples. En effet, elles n'apportent le plus souvent aucune innovation, tant du point de vue pédagogique qu'en ce qui concerne l'insertion des étudiants sur le marché de l'emploi. Leur coût est élevé et pour autant l'équipement en bibliothèque souvent mal assuré, "Fruits d'arrangements locaux entre des universitaires et des élus municipaux ou départementaux, elles ne présentent pas toutes les garanties pédagogiques et parfois même toutes les transparences financières." ⁴

Nous allons nous intéresser plus précisément au cas de Boulogne-sur-mer qui était auparavant la ville du Nord la plus éloignée des Facultés par route et par fer.

II - LA SITUATION POLITIQUE DE BOULOGNE

A l'heure de l'ouverture de l'université du Littoral, la situation politique particulière de la ville de Boulogne-sur-mer n'est sans doute pas étrangère à certains problèmes rencontrés par la suite.

A - "UNIVERSITE 2000" : UN PROJET SOCIALISTE

En effet, en proposant son projet "Université 2000", Lionel Jospin était certain de trouver un soutien non négligeable de la part des dirigeants socialistes du Nord-Pas-de-Calais. Quelle chance pour lui de pouvoir s'appuyer sur Michel Delebarre, à l'époque ministre des transports et maire de la ville de Dunkerque, ainsi que sur Guy Lengagne, député socialiste et maire de Boulogne. D'autres élus socialistes s'enthousiasmèrent pour un tel projet qui avait pour but de relever économiquement une région en difficulté, "pour les villes, il s'agit d'un investissement majeur pour leur développement, pour leur animation."⁵ Ainsi l'implantation de l'université du Littoral fut fortement encouragée par Dominique Dupilet, qui cumulait à l'époque, les fonctions de député, de maire de Wimereux et de président de district. Lionel Jospin compte également sur Noël Josèphe, Claude Allon et Roland Huguet, forces vives du Conseil Général du Pas-de-Calais, qui intervient financièrement dans le développement de l'université du Littoral.

Avec de tels appuis, le parti socialiste pensait que son projet universitaire serait mené à bien, sur un véritable rythme de croisière. Seulement les élections municipales de 1989 tournent à la débâche pour les partis de gauche.

C'est ainsi que la mairie de Boulogne voit arriver à sa tête Jean Muselet qui s'est toujours défini lui-même comme un apolitique mais dont on sait depuis qu'il est soutenu et entouré par des représentants de droite.

B - L'UNIVERSITE AU COEUR DES QUERELLES

Dès lors, le projet d'implantation universitaire à Boulogne va se transformer en une vaste querelle politique, Jean Muselet refusant d'encourager un programme qui n'est pas le sien, et qui plus est celui de ses adversaires directs. L'ouverture de l'université devient même l'un des principaux arguments politiques lors des diverses élections.

C'est pourquoi, j'ai jugé intéressant de consulter les tracts électoraux des dernières années que la bibliothèque municipale de Boulogne-sur-mer a eu la judicieuse idée de

conserver. Bien entendu, un tract électoral ne fait pas autorité dans le cadre d'un tel travail. Cependant, il est utile de les relater pour comprendre les diverses volontés politiques.

Commençons par Dominique Dupilet qui brigua en Juin 1995, la mairie de Boulogne. Fier d'être à l'origine du projet universitaire, il tient à s'en assurer la paternité, "En se battant pour la création de l'université du Littoral, Dominique Dupilet a permis à de nombreux étudiants de poursuivre leurs études à Boulogne." ⁶

Mais en Février de la même année, Jean Muselet, à la conquête d'un second mandat, précise qu'il n'a pas l'intention de jouer sur le même tableau que ses rivaux et affirme que "la culture n'intéresse qu'un minimum de gens." ⁷

B1 - Le problème de la bibliothèque universitaire

On comprend mieux dès lors pourquoi le maire de Boulogne a refusé systématiquement d'accorder des crédits supplémentaires à la bibliothèque municipale, pourtant contrainte de faire face à l'afflux d'étudiants dans l'attente d'une bibliothèque universitaire digne de ce nom.

Pourtant, Jean Muselet prétend collaborer au travail des universitaires en leur proposant la bibliothèque municipale comme espace de travail, ceci sans concertation avec la salle Sainte-Beuve qui n'imaginait pas jouer ce rôle. On remarquera également qu'il profite de l'occasion pour dévoiler au grand jour les difficultés de ses adversaires pour bâtir des équipements universitaires adéquats : "En l'absence de réelle capacité de l'Université et du District d'équiper une bibliothèque universitaire digne de ce nom, la ville de Boulogne met sa propre bibliothèque municipale à la disposition des étudiants afin de pallier à cette carence, et je peux vous assurer que ce service représente une aide considérable en faveur de l'université sans qu'aucune contrepartie ne nous soit accordée." ⁸

B2 - Un manque de dialogue

On notera, une fois de plus le manque de dialogue entre les deux camps pour satisfaire les intérêts scolaires des étudiants, premiers intéressés mais victimes de ce programme.

D'ailleurs si l'on en croit Alain Bécart, l'université est un souci mineur de Jean Muselet. Alain Bécart, le directeur du centre de gestion universitaire de Boulogne affirme : "lorsque je suis arrivé, j'ai eu un contact avec le maire, lequel m'a laissé entendre que l'université le dérangeait. Les relations n'ont jamais commencé. Avec la chambre de

commerce, les messages sont très clairs et concernent presque exclusivement le monde de la mer." ⁹

C - L'UNIVERSITE EN TANT QUE "DEFI" ECONOMIQUE

C1 - Une volonté d'empêcher la "fuite" des étudiants

Par ailleurs, on se demande si l'implantation universitaire a pour but d'assurer la réussite scolaire des étudiants. En effet, les raisons invoquées à ce projet semblent être avant tout d'ordre économique. Le but avoué des Forces politiques est d'obtenir en la population estudiantine, un public "docile" même si le terme paraît très dur, qui restera travailler dans la région boulonnaise. Je me réfère une nouvelle fois aux tracts électoraux de Dominique Dupilet qui "a permis à de nombreux étudiants de poursuivre leurs études à Boulogne. En devenant maire, il se battra pour que demain, ils puissent trouver du travail dans notre ville." ⁶

Il apparaît effectivement qu'autrefois les jeunes boulonnais allaient poursuivre leurs études à Lille, Amiens et plus rarement à Paris. Le problème réside dans le fait qu'une grande partie de ces étudiants choisissaient de rester dans les villes précitées qui à leurs yeux, représentaient un avenir professionnel plus sûr et une vie plus attractive, ce qui confirme Roland Huguet, Président du Conseil Général : "l'objectif est aussi de freiner l'hémorragie, de retenir les étudiants dans notre région. Sans formations sur place, ils iraient s'installer ailleurs." ¹⁰

C2 - L'image attractive de l'université

Par conséquent, lors de ses campagnes d'information, les dirigeants socialistes mirent l'accent sur l'aspect attractif de l'université boulonnaise et notamment sur les équipements sportifs. Prenons pour exemple l'allocution de Dominique Dupilet lorsqu'il présenta l'ouverture de six nouvelles formations pour la rentrée 1994. Pour reprendre ses propos, "l'action dans le domaine des activités sportives et des loisirs des étudiants" est "un premier pas pour la création d'une ambiance universitaire à Boulogne". ¹¹

Dans ce discours, le député ne parle à aucun moment de la construction future d'une véritable bibliothèque universitaire. Il est bien entendu très louable que la ville de Boulogne fasse des efforts pour rendre ses écoles attractives et dynamiques, mais c'est oublier la fonction première de l'enseignement supérieur, à savoir mettre un maximum d'outils dans les mains des élèves pour les amener à l'obtention du diplôme souhaité.

L'université se montrerait donc plus efficace en construisant une bibliothèque avant d'équiper une salle de sports. Malheureusement, le District a sans doute fait le mauvais choix en votant en 1994, "de nombreux projets dans les domaines universitaire, économique et culturel. La création du bassin nautique de la Liane et la décision de construire une piscine/patinoire en sont la meilleure démonstration." ¹²

C3 - Une possible relance du commerce

Le second objectif avoué est de pousser les étudiants à la consommation car il est vrai que le secteur du commerce est en difficulté dans le boulonnais. Il faudra attendre quelques années pour savoir si l'université a effectivement permis une relance des cinémas, librairies, cafés et autres commerces visant ce public. Cependant, il est peu probable que cette population étudiante dont la majeure partie réside chez les parents puisse être à l'origine d'un renouveau économique.

III - LA BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE :

LE PROBLEME MAJEUR DE L'UNIVERSITE DU LITTORAL

A - L'UNIVERSITE DU LITTORAL EN QUESTION

A1 - Les raisons du choix géographique de l'implantation universitaire

C'est donc dans un climat, politiquement malsain que la décision fut prise en 1990 de créer l'université du Littoral ainsi que l'université d'Artois. Cette résolution a pour objectif de désengorger l'important pôle lillois qui arrivait à saturation. Les régions urbanisées, densément peuplées et démographiquement jeunes de l'ancien bassin houillier et du Littoral ont été choisies pour résoudre une situation devenue complexe. Il faut préciser "qu'à ces inégalités géographiques s'ajoutent des inégalités sociales considérables qu'il s'agissait de combler au sein de la région ainsi qu'un retard cumulé de scolarisation au niveau des lycéens." ¹³

L'enseignement supérieur dans ces deux régions n'est pas une chose totalement neuve puisqu'il y existait déjà des IUT et des DEUG délocalisés de Lille. Mais à partir de ces éléments, les deux universités, réalisées sous la forme originale d'ensemble multipolaires, doivent acquérir une véritable autonomie. Lionel Jospin confirme leur création le 7 mai 1991 ainsi que celle des nouvelles universités parisiennes, devant le conseil des ministres dans une communication sur le schéma "université 2000". Mais elle ne sera officialisée par décret que le 7 novembre de la même année.

A2 - Les différentes filières boulonnaises

Il existe donc aujourd'hui à Boulogne-sur-mer diverses possibilités d'enseignement supérieur : un institut de préparation aux affaires, un institut d'administration des entreprises, un deust "technicien" en valorisation des produits de la pêche, maths sups, l'IUFM à Outreau, un Deug de langues étrangères appliquées, un Deug d'anglais, un Deug AES, un Deug d'histoire, un Deug de Lettres modernes, un Deug de sciences économiques, un DESS "droit de la mer et des affaires maritimes" et enfin un Deust de valorisation des produits agricoles.

A3 - Les protagonistes du projet dans le Nord

Le schéma "université 2000" pour le Nord Pas-de-Calais, représente un énorme investissement : plus de 200 milliards d'anciens francs. La région, le département, les districts du Pas-de-Calais y contribuent très largement (40 milliards d'anciens francs) ainsi que la CEE. Si l'on en croit ses dirigeants, la formation des jeunes a toujours été un souci essentiel pour le Conseil Général : "la priorité des priorités de la majorité socialiste du Conseil Général est la formation de notre jeunesse. Depuis les lois de décentralisation en 1986, le Conseil Général, sous l'impulsion de Noël Josèphe, consacre plus de la moitié de son budget à la politique de formation : lycées, universités, apprentissage, formation professionnelle." ¹⁴ Ces propos seront confirmés deux ans plus tard par Roland Huguet, "Le Conseil Général a joué un rôle déterminant pour la création et intervient financièrement pour le développement de l'université du Littoral. La formation de nos enfants n'a pas de prix en ces temps difficiles où l'avenir est incertain." ¹⁵ On remarquera que ces dirigeants sont socialistes et qu'ils ont tout intérêt à promouvoir le projet.

L'université du Littoral ouvre donc officiellement ses portes le 1er octobre 1992 sous la direction de Michel Parreau, le Chef du projet qui sera remplacé l'année suivante par Alain Dubrulle déjà ancien président de Lille I.

B - LA BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE

B1 - Des locaux non adaptés

La première rentrée universitaire accueille 2800 étudiants répartis dans les différentes filières et le chiffre ne cessera d'augmenter chaque année. Le premier objectif est donc atteint : permettre à un maximum d'étudiants de poursuivre leurs études à proximité du domicile familial.

Malheureusement de lourds problèmes se font rapidement sentir : le manque de personnel administratif et d'enseignants tout d'abord et surtout l'absence de bibliothèque universitaire réellement adaptée aux besoins des étudiants, "la création d'antennes universitaires dans les villes moyennes pose évidemment des problèmes de ressources documentaires, car les B.U des universités mères ne sont pas toujours à même ou désireuses d'accompagner cette délocalisation quand elles sont informées : sur la centaine d'antennes recensées en 1990, une trentaine était "sauvages". ¹⁶

Il existe bel et bien une bibliothèque universitaire à Boulogne-sur-mer mais celle-ci ne comporte que 32 places assises et un nombre relativement faible de volumes. Bien sûr,

une telle bibliothèque ne peut prétendre servir les intérêts d'une population étudiante sans cesse croissante. Il convient de comprendre qu'une bibliothèque universitaire est un élément indispensable à une réussite scolaire dans l'enseignement supérieur car elle offre un espace de travail ainsi qu'une possibilité de consultation et d'emprunt d'ouvrages venant compléter le travail réalisé en cours. Sur une période de cinq ans, la progression des inscrits en bibliothèque (+ 56 %) dépasse de très loin celle des effectifs étudiants ((+17 %) ; "Cette croissance confirme que la demande est très forte et que l'institution "bibliothèque" correspond à un besoin essentiel des étudiants." ¹⁷

B2 - Un problème majeur

Une telle négligence est difficilement excusable car ce n'est pas la première fois qu'une ville universitaire se trouve dans l'obligation de s'appuyer sur les bibliothèques municipales, faute d'une bibliothèque universitaire suffisamment grande. Malheureusement, celles-ci ne sont pas toujours prêtes à jouer ce rôle. Déjà à Paris en 1955, "les bibliothèques du Quartier Latin ne sont pas en mesure d'accueillir l'étudiant qui n'a pas pu trouver place dans les salles de travail des B.U, et lui offrir les moyens d'acquérir, par ses études personnelles, la culture étendue sans laquelle toute formation professionnelle demeure dangereusement technicienne." ¹⁸

Roland Huguet, Président du Conseil Général du Pas-de-Calais reconnaît que les faiblesses de la bibliothèque universitaire représentent le principal handicap de l'enseignement supérieur du Littoral, "Si la mise en route des universités s'est jusqu'à présent bien déroulée, il convient d'être vigilants à la part que le budget de l'état accordera à l'enseignement supérieur et singulièrement aux jeunes universités du Pas-de-Calais, pour preuve, le sous-encadrement notamment dans les bibliothèques." ¹⁹

B3 - Les protestations étudiantes

Un tel manque d'équipements provoque bien entendu la grogne des étudiants. Dès la signature du projet, des groupes de futurs étudiants avaient insisté sur la nécessité d'un centre de documentation : "Il faut offrir aux jeunes, étudiants ou non, un véritable forum de documentation, un lieu unique qui leur permette de trouver une information des plus complètes dans chacun des enseignements, mais aussi un lieu de travail (qui n'existe pas toujours dans la sphère familiale). Il ne sert à rien de recréer des Facs sans prendre en compte les progrès dans les modes de formation et d'information (vidéothèque,

médiathèque, banque de données...). La Fac doit se faire pour les étudiants, mais aussi avec eux." ²⁰

En novembre 1993, les étudiants de l'université du Littoral ont de nouveau envoyé une lettre ouverte au président de l'université, au président de district ainsi qu'au maire de Boulogne (cf annexes). Cette lettre de doléances relate non seulement un "manque de locaux problématique" ²¹notre bibliothèque peut accueillir au maximum 32 étudiants. "L'état n'ayant pas à ce jour réalisé les bibliothèques qui ont pourtant bénéficié de crédits spécifiques dès 1993, la lettre comporte cette phrase laconique, "Où est la B.U qu'on nous avait promis?". En effet, les travaux de construction de la bibliothèque universitaire n'étaient censés débiter dans chaque pôle qu'au début de l'année 1994.

Afin de faire patienter les étudiants qui avaient tout de même d'excellentes raisons de se plaindre puisque la plupart auront déjà terminé leurs études lorsque la B.U ouvrira ses portes, la mairie de Boulogne leur propose de disposer de la bibliothèque municipale, "En transition, les étudiants sont accueillis dans une salle spécifique de la bibliothèque municipale." ²²Malheureusement, cette solution de rechange a été prise sans concertation avec le personnel de la bibliothèque municipale qui n'a pas senti arriver le raz-de-marée étudiant. Nous allons donc étudier les difficultés rencontrées pour gérer une situation qu'elle n'a jamais souhaitée.

IV - LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : ELEMENT COMPLEMENTAIRE OU SOLUTION DE RECHANGE ?

A - PRESENTATION DES LIEUX

Dès le début du XIII^{ème} siècle, l'hospice Sainte-Catherine existe déjà en ces lieux ; il abrite les malades, les vieillards et les nécessiteux, mais aussi la foule des pèlerins qui viennent vénérer la statue de la Vierge de Boulogne en l'église Notre-Dame.

En 1628, Les Soeurs Grises abandonnent la règle de Saint-François pour s'affilier à l'ordre des Annonciades, Fondé en 1500 par Jeanne de Valois, elles décident alors de construire un nouveau couvent sur le même emplacement. Sous la Révolution, celui-ci servira de prison et de magasins à vivres et à fourrage. Puis son église, élevée entre 1772 et 79, deviendra la paroisse de la Haute Ville durant la reconstruction de la Cathédrale.

Propriété de la commune depuis 1905, date de la séparation de l'église et de l'Etat, l'ancien couvent, ruiné par la Seconde Guerre Mondiale, sera restauré et inauguré en 1975 pour y loger la Bibliothèque Municipale.

Le fond^l ancien de la bibliothèque, riche d'environ 50.000 volumes, compte parmi les plus riches et originaux du Nord de la France.

Parmi les livres, précieux, près de 1100 manuscrits, dont 200 médiévaux, provenant pour la plupart des abbayes de Saint-Vaast ou Saint-Bertin. Les plus anciens datent du VII^{ème} siècle, comme les oeuvres de Saint-Ambroise en onciales, ou du VIII^{ème} pour un évangile selon Saint-Mathieu.

Certains manuscrits romans sont d'une admirable beauté, telle cette grande miniature provenant des Evangiles d'Henin-Liétard (XII^{ème} siècle). [plaquette à l'entrée de la bibliothèque municipale].

Hormis ce riche patrimoine, la bibliothèque possède 400.000 volumes imprimés, 1700 collections de périodiques dont 300 en cours, des estampes et des cartes.

La bibliothèque propose une salle de prêts adultes, une salle de prêts enfants, une salle de travail, un bibliocar qui circule dans les écoles de la ville et un bibliobus qui se déplace gratuitement chez les personnes ne pouvant venir aux heures d'ouverture (personnes âgées, handicapées, commerçants, etc). Il existe également deux annexes dans les quartiers en périphérie de Boulogne. En outre, les locaux sont occupés par les archives municipales, un laboratoire photo et deux salles d'exposition.

En magasin, les ouvrages imprimés sont classés par taille et par ordre d'arrivée tandis que les périodiques occupent un étage spécifique. La politique d'acquisition est assurée par Béatrice Seguin, conservateur directrice adjoint.

B - DES DIFFICULTES NOUVELLES

B1 - Un public trop nombreux

Une bibliothèque aussi riche que celle de Boulogne aurait-elle pu faire office de B.U? Peut-être, si on lui en avait donné les moyens. Les étudiants ont bien entendu toujours représenté un public naturel au milieu des chercheurs et des simples lecteurs. Mais depuis l'implantation universitaire, la population étudiante s'est nettement multipliée dans la salle de travail autrement appelée la salle Sainte-Beuve. On est vite arrivé à une situation très lourde à gérer. En effet, le samedi après-midi en pleine période scolaire, il faut être présent dès l'ouverture pour espérer avoir une place assise. Une salle toujours remplie, qui plus est par des jeunes est bien sûr devenue un peu plus bruyante lorsque des étudiants doivent travailler ensemble pour un exposé, par exemple. Pour désengorger la salle, les quotidiens ont même dus être transférés au prêt adulte.

B2 - faut-il privilégier le public étudiant?

Beaucoup d'étudiants ont fini par utiliser cet espace de travail comme leur étant exclusivement réservé. C'est ainsi qu'à chaque rentrée, le cahier de suggestions est inondé de listes bibliographiques conseillés par les enseignants, qui pour la majorité n'ont pas pris soin de prévenir le personnel.

Il faut bien comprendre que la bibliothèque municipale ne rejette pas le public étudiant, bien au contraire, mais elle estime simplement avec raison, remplir un rôle qui n'est pas le sien. La situation est d'autant plus difficile à vivre qu'aucun crédit supplémentaire n'a été accordé par la municipalité pour agrandir les locaux, embaucher du personnel supplémentaire (la bibliothèque ne dispose même pas d'un magasinier professionnel) ou acquérir plus d'ouvrages. Dans ces conditions, il est justifié que le public étudiant ne soit pas privilégié plus particulièrement qu'un autre.

B3 - La bibliothèque municipale victime d'un projet de prestige

Cette surreprésentation du public étudiant était jusqu'à une date récente, le cas seulement dans les villes "universitaires" (Lille pour le Nord) mais leurs bibliothèques

universitaires étaient généralement adaptées aux besoins des étudiants. Hélas, les nouvelles universités semblent avoir pour principal objectif des conséquences économiques favorables au détriment des bonnes conditions de travail des étudiants, "au niveau des collectivités locales, dans bien des cas, on a l'impression qu'elles ont un peu épuisé les projets à grosse valeur ajoutée sur le plan politique : on a eu les MJC, les complexes sportifs, les maisons de la culture, les centres piétonniers, et maintenant on a les universités. Et chaque ville de plus de 40 à 50.000 habitants se fait un devoir, sous peine d'avoir l'air ringard, d'avoir quelque chose qui ressemble à une université." ¹⁶

C - LE ROLE DES BIBLIOTHECAIRES

C1 - Méthode d'acquisition

Une université ayant cette seule vocation se trahit par son manque de locaux et d'équipements. Comment ne pas penser au manque de réelle bibliothèque universitaire? Dans ces conditions, les bibliothèques municipales paient généralement les pots cassés et se retrouvent "alors en première ligne : priée, voire contrainte, de fournir des locaux, du personnel, des crédits d'acquisitions, elle ne voit pas forcément pour autant ses propres moyens abonder et cette mission nouvelle s'exerce donc au détriment de ses activités et de son public habituel." ¹⁶ C'est le cas pour la bibliothèque de Boulogne-sur-mer ou un certain nombre d'érudits se tourne vers les sections de prêt. La salle Sainte-Beuve semble en effet tellement acquise aux étudiants qu'un démenti doit paraître dans la presse locale, "contrairement à ce qu'on pourrait croire, la salle Sainte-Beuve n'est pas ouverte aux seuls étudiants mais est à la disposition de tous ceux qui cherchent à s'informer, se documenter ou élargir leur champs de réflexion." ²³

C2 - Mode de travail

La bibliothèque municipale se définit avant tout comme un lieu de recherche personnelle ou professionnelle. Il convient de préciser que la notion de recherche s'applique aussi bien aux érudits, aux chercheurs scientifiques qu'à la personne qui veut connaître les origines de son nom ou qui veut consulter les journaux officiels pour des démarches juridiques. Cette notion regroupe également la recherche dans un cadre scolaire. Notons qu'une bibliothèque universitaire se fixe les mêmes objectifs pour un public plus spécialisé mais plus restreint, "Servir la recherche et servir l'étude, telles sont bien les missions de la

B.U. Pour les remplir convenablement, il lui faut donc suivre de très près le développement de l'un et de l'autre."¹⁸

Après une ou deux années sans concertation, les deux bibliothèques savent qu'ils est inutile qu'elles deviennent concurrentes et choisissent de passer outre ^{les} querelles politiques que suscite l'université. Il s'agit de ne pas condamner l'étudiant qui n'y est pour rien. Les deux bibliothèques deviennent donc complémentaires. Prenons pour exemple l'arrêt par la ~~la~~ ^{bibl munic. l'arrêt des abonnements en droit} municipale

commandes proposées dans le cahier de suggestions. Il convient de noter que la médiathèque de Nausicaa, le Centre National de la mer, est souvent utilisé par les étudiants du Littoral pour son grand nombre d'ouvrages et surtout pour son espace de travail. Les acquisitions se font en concertation entre les trois bibliothèques afin d'éviter l'achat des mêmes documents. L'apport en projet de l'informatique à la bibliothèque municipale permettra aussi une mise en commun des fichiers.

Il n'empêche que la nouvelle bibliothèque universitaire de Boulogne-sur-mer n'ouvrira ses portes qu'en 1998 et qu'une génération d'étudiants aurait été "sacrifiée".

Nous allons étudier à présent le cas de la ville de la Valence, dans la Drôme, également concernée par le schéma "université 2000". Les bibliothèques universitaires et municipales y sont regroupées dans les mêmes locaux.

V - L'EXEMPLE DE VALENCE

L'implantation universitaire à Valence est une expérience pilote du schéma "université 2000" due à la détermination des élus et au partenariat mis en oeuvre. L'université de Grenoble suivant à saturation, la faculté de Valence consiste en un dédoublement des filières littéraires. Le choix de Valence a été négocié avec Valence pour répondre à des besoins économiques et sociaux locaux. L'idée générale était donc d'intégrer l'université de la ville.

A - UN PROJET SOUTENU ET REFLECHI

A1 - Des locaux communs

Contrairement à l'université du Littoral, les mesures d'accompagnement concernant les logements, la restauration, la santé ou la bibliothèque, ont été étudiées dès l'origine du projet. Ainsi la préoccupation d'associer un environnement documentaire à l'enseignement supérieur fut un souci essentiel dès le départ.

Les collectivités locales, conformément aux options retenues par le plan de 1989, engagent une démarche visant à la création de la fonction "bibliothèque universitaire". L'objectif n'était pas de créer à Valence une simple antenne de la bibliothèque universitaire de Grenoble. C'est donc la médiathèque municipale de la ville qui s'est vue confier la responsabilité de la fonction "B.U". Attention, il convient de noter que les deux bibliothèques ne sont pas totalement confondues mais qu'elles partagent simplement les mêmes locaux.

A2 - Une bibliothèque moderne

Un équipement autonome pour la bibliothèque universitaire serait revenu très cher pour être finalement de petite taille. Il était donc plus judicieux de tirer parti d'une structure documentaire déjà existante.

En outre, l'équipement de la médiathèque de Valence est récent (1983) et présente l'avantage non négligeable de se situer à proximité des universités et possède un parking de 300 places (ce que ne possède pas la B.U. de Boulogne). Le fonds d'ouvrages est à usage universitaire et favorise le partage des savoirs et l'intégration des différents publics. N'importe quel étudiant peut accéder aux ouvrages des deux bibliothèques. Un réseau informatique commun a été mis en place et un service Minitel permet l'accès au catalogue.

En 1990, un programme d'agrandissement et de restructuration de la médiathèque a permis l'agrandissement du fonds d'études destiné à accueillir le public étudiant, et le doublement de la salle des périodiques. La surface mise à la disposition du public a été multiplié par deux, pour atteindre désormais 3729m² plus 250m² pour le stockage. La médiathèque propose en outre, 120.000 ouvrages en accès libre, 40.000 ouvrages en magasin, les lecteurs de CD.ROM et des microfiches.

Par ailleurs, les étudiants peuvent disposer de salles fermées et sans livres appelées "zone de silence". Un seul détail joue en la défaveur de la bibliothèque universitaire de Valence : elle n'ouvre que 38 heures par semaine contre 50 dans les autres universités.

A3 - Des crédits spécifiques au service de la bibliothèque

Une telle redynamisation du fonds d'étude n'est rendu possible qu'avec un budget spécial accordé par l'état, les conseils généraux, les départements de la Drôme et de l'Ardèche ainsi que la ville de Valence.

Un objectif de ces dernières années est de faire entrer la lecture loisir à l'université comme à Saint-Etienne où, contrairement à Valence, la fonction "bibliothèque municipale" s'intègre à la B.U.

Pour l'année scolaire 1992-93, la médiathèque de Valence reçoit une subvention de 15.000 Francs pour favoriser la lecture-plaisir chez les étudiants. C'est ainsi que "le fonds d'études a été redéfini et agrandi afin de répondre de façon plus spécifique aux besoins des étudiants et aux besoins d'information de tous les publics."²⁴

Pour les trois années de montée en charge des fonds universitaires, le budget global s'est élevé à 1.848.000 francs.

B - LE ROLE DES BIBLIOTHECAIRES

B1 - Méthode d'acquisition

La médiathèque utilise deux méthodes pour l'acquisition des ouvrages universitaires. Tout d'abord, la moitié des achats universitaires est réalisé à partir des listes bibliographiques fournies par les enseignants. Ensuite les bibliothécaires constituent et élargissent eux-mêmes en complémentarité les collections universitaires de base.

B2 - Mode de travail

L'ouverture de l'université s'est accompagnée de nouveaux modes de travail pour les bibliothécaires, "la prise en compte du public étudiant et des nouvelles ressources documentaires s'est bien réalisée et doit continuer à être accompagnée de formations externes et internes aux disciplines nouvelles et à la méthodologie".²⁵

CONCLUSION

Avant de débiter cette conclusion générale, j'aimerais revenir sur les propos de Lionel Jospin avant la mise en chantier des nouvelles universités dont il est le principal protagoniste, "comment pourrait-on avoir l'ambition, de construire une université pour les étudiants sans se soucier des étudiants eux-mêmes?... Comment y aurait-il égalité des chances si les conditions matérielles des études n'étaient pas garanties à tous."²⁶

Il est indéniable que le projet n'a pas tenu ses promesses. En effet, il apparaît que les conditions de travail des étudiants n'ont jamais été prises en compte et que leurs différentes lettres de protestation sont restées sans réponse concrète.

Quant aux "conditions matérielles" des études, elles ne sont pas respectées non plus. Depuis bientôt 5 ans, les étudiants du Littoral attendent la construction d'une bibliothèque universitaire digne de ce nom. Or, celle-ci ne devrait pas voir le jour avant la fin de l'année 1998.

Par la force des choses, la bibliothèque municipale joue donc le rôle de solution de rechange et a dû réviser ses conceptions anciennes concernant la lecture sur place, le prêt etp+4X

meilleures dispositions possibles.

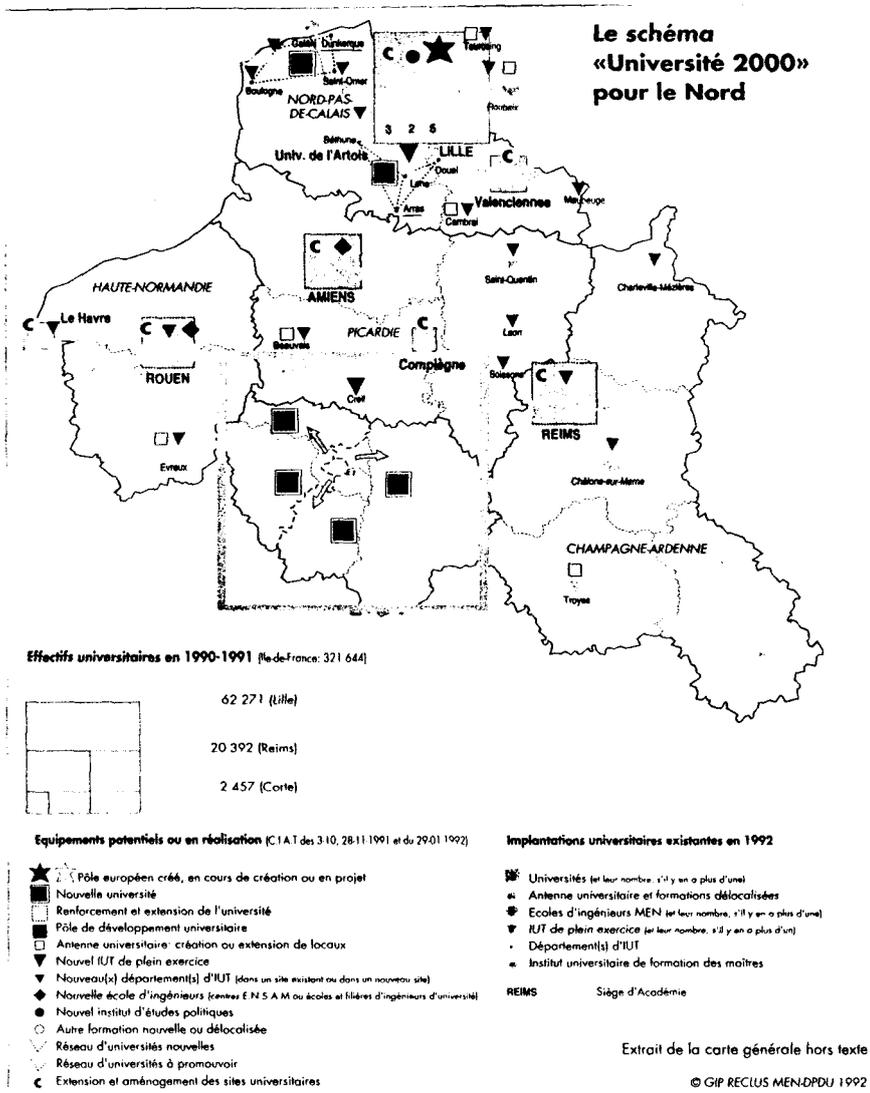
Il est cependant déplorable que la bibliothèque municipale n'ait pas obtenu de crédits spécifiques pour remplir cette fonction nouvelle. La faute vient de la municipalité qui laisse à la fois, tomber la bibliothèque municipale et l'université.

Cela est d'autant plus regrettable que dans d'autres villes comme Valence ou Saint-Etienne, les "conditions matérielles" ont été remplies dès le départ, ce qui leur a permis d'être des villes attractives, vivantes sans que cela nuise au bon développement de l'université.

A Boulogne, il semble que la faculté n'ait pour but que de redonner un peu de prestige économique et social à une ville en difficulté.

NOTES

-
- ¹ COURTOIS Gérard, le schéma Universités 2000 en Conseil des ministres, Le Monde, 8 mai 1991, P. 1
- ² FREMONT, Armand, HERIN, Robert, JOLY, Jacques - Atlas de la France universitaire. Paris = Reclus. La documentation Française, 1992 (Coll. Dynamique du territoire) P. 243
- ³ Poker, Le Monde, 11 avril 1991, P. 13
- ⁴ Atlas de la France universitaire P. 249
- ⁵ FRANCOIS, Sylvie, GAMBIER, Dominique, Pour un nouvel élan, Le Monde, 11 avril 1991, P. 13
- ⁶ DUPILET, Dominique ; Boulogne j'y crois. 1995. Tract des élections municipales à Boulogne-sur-mer
- ⁷ Le Journal des municipales, Février 95, N°1
- ⁸ 10 questions à Jean Muselet - 1995. Tract des élections municipales à Boulogne-sur-mer
- ⁹ La Voix du Nord, 14 novembre 1994
- ¹⁰ La Voix du Nord 20 décembre 1994
- ¹¹ Parlons-en = supplément au journal l'Espoir n° 1828, 1994
- ¹² A vos côtés..., mars 1994, n°3
- ¹³ Atlas de la France universitaire. P. 201
- ¹⁴ JOSEPHE, Noël, une volonté pour le Pas-de-Calais, 1992. Tract électoral
- ¹⁵ A vos côtés..., Février 1994, n°1
- ¹⁶ BERTRAND, Anne-Marie, Les bibliothèques municipales = Acteurs et enjeux. Paris : Ed. du cercle de la librairie, 1994 (Coll. Bibliothèques). P. 75
- ¹⁷ Atlas de la France universitaire. P. 153
- ¹⁸ Cahiers des bibliothèques de France : III Les bibliothèques et l'université. Paris : Direction des bibliothèques de France, 1955. P. 13
- ¹⁹ L'écho rural du Pas-de-Calais, septembre 94, n°69, P. 14
- ²⁰ Tribune libre au mouvement des jeunes socialistes = Pour une université moderne, Boulogne L'espoir, Octobre 91. Tract
- ²¹ La Voix du Nord, 19 novembre 1993
- ²² La Voix du Nord 8 janvier 1991
- ²³ La Voix du Nord 11 mars 1992
- ²⁴ CATTANT, Esther - Vers une bibliothèque publique et universitaire = l'exemple de la Valence - Villeurbanne - ENSSIB-1995
- ²⁵ Idem - P.59
- ²⁶ JOSPIN, Lionel = Une ambition pour l'université, Le Monde, 27 Juin 1991. P.15



Atlas de la France universitaire sous la
direction d'Armond Frémont, Robert Hérim
et Jacques Joly.
Reclus - La documentation Française.
Coll. Dynamique du territoire, Paris, 1992
page 263

Université du littoral Une lettre ouverte des étudiants.

Les étudiants bouloonnais de l'Université du littoral viennent d'adresser une lettre ouverte au président de l'université, au président du district, au maire de Boulogne-sur-Mer... pour leur faire part des problèmes rencontrés à la faculté de langues. En voici quelques extraits :

«... L'antenne de langues compte actuellement plus de 400 étudiants, pour 4 salles de cours, un amphithéâtre de 200 places et deux laboratoires de langues de vingt places. La première année de DEUG LCE Anglais accueille cette année plus de 200 étudiants dont certains ne trouvent pas de places assises lors des cours magistraux. Un groupe de T.D. « classique » compte habituellement entre 25 et 35 étudiants. Il faudrait donc 5 à 8 groupes de T.D. pour la seule première année LCE. Les locaux et le nombre de professeurs actuels ne permettent bien sûr pas une telle structure. Les étudiants se retrouvent donc 70 en classe de T.D....

« Le manque de professeurs se fait cruellement ressentir. Il a fallu les manifestations pour que les deuxièmes années LEA obtiennent, un mois après la rentrée, un professeur de version. Il a fallu également trouver un solution de remplacement provisoire à l'absence pour cause de démission de leur professeur de civilisation

américaine, mécontente des conditions de travail et d'organisation déplorables de l'établissement. La mesure était à son comble lors de la menace de départ de la lectrice anglaise qui attendait toujours sa première paie. Les licence-LEA qui ont opté pour une licence porteuse à Boulogne : « Traduction simultanée, option transport et logistique » se cantonnent pour l'instant au seul interprétariat, le professeur de transport et logistique n'étant pas encore arrivé.

« Par ailleurs, le manque de locaux devient de plus en plus problématique, dû notamment à l'augmentation constante des effectifs. Notre bibliothèque peut accueillir au maximum 32 étudiants, la cafétéria 25, pour un total de 400 étudiants. La solution provisoire des lycées et collèges deviendrait-elle définitive ? Où en est donc le restaurant universitaire que l'on nous avait promis pour décembre 1993 ? sans parler de la bibliothèque universitaire. Il existe en Faculté de Droit des salles de cours inutilisées. Ne serait-il possible de nous y en autoriser l'accès ? Ou alors, peut-être pourriez-vous apporter votre pierre au plan de relance de l'industrie des Bâtiments et Travaux Publics ? »

Leurs revendications portent aussi sur la création de postes supplémentaires : employés administratifs, responsables pédagogiques...

La voix du Nord 19 novembre 1991



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE
18 PLACE DE LA RESISTANCE
62200 BOULOGNE SUR MER

Corriger ces éléments en fonction de la situation à la date de retour du questionnaire

Fédération Française des Bibliothèques
Fédération Française des Bibliothèques

RAPPORT ANNUEL 1995 DES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES

**Direction
du Livre et de
la Lecture**

27, avenue de l'Opéra
75001 Paris
Téléphone 16 (1) 40 15 74 85

Nom du Responsable : **Benoît TULEU, Conservateur**
Fonction du Responsable : **Directeur**

Il s'agit d'une bibliothèque intercommunale,
Merci de préciser la liste des communes participantes :

Bibliothèque en régie municipale ou intercommunale directe :
Bibliothèque en régie déléguée par la commune à une association :
(cocher la case correspondante)

- ÉLÉMENTS FINANCIERS (cf. notice explicative)

DÉPENSES PROPRES A LA BIBLIOTHÈQUE (en francs, sans les centimes)

Pour le personnel (avec charges sociales)	4463634	1
Pour acquisition de tous les documents et abonnements (y compris sur crédits du CNL)	648142	2
Pour la reliure et l'équipement des documents	70243	3
Pour les animations	55031	4
Investissements (hors documents) : construction, équipement, informatisation	198330	5

RECETTES PROPRES A LA BIBLIOTHÈQUE (en francs, sans les centimes)

Montant total des droits d'inscription perçus dans l'année	71924	6
Autres recettes (à l'exclusion des subventions)	5678	7
TOTAL (6 + 7)	77602	8

2 - LOCAUX ET VÉHICULES

	CENTRALE A	ANNEXES B	TOTAL C	
Surface dans œuvre (services publics et intérieurs confondus) en m ²	4970	250	5220	9
Nombre de bâtiments	1	3	4	10
Nombre de places assises pour la consultation	137	21	158	11

BIBLIOBUS

Nombre total de bibliobus possédés par la bibliothèque	2	12
dont nombre de bibliobus faisant du prêt direct au public	0	13

3 - COLLECTIONS (cf. notice explicative)

NOMBRE DE DOCUMENTS (en nombre d'unités) APPARTENANT A LA BIBLIOTHÈQUE AU 31/12/1995

IMPRIMÉS (LIVRES ET PÉRIODIQUES)

	ADULTES A	ENFANTS B	TOTAL C	
Nombre d'imprimés en libre-accès pour le prêt	33 453	28 986	62 439	14
Nombre d'imprimés en libre-accès réservés à la consultation sur place	4 456	1 130	5 586	15
Nombre total d'imprimés en libre-accès	37 909	30 116	68 025	16
Nombre d'imprimés non patrimoniaux en magasin	16 571 6	4 500 0	21 071 6	17
Nombre d'imprimés patrimoniaux	10 33 05	0	10 33 05	18
Nombre total d'imprimés en magasins	26 90 21	4 500 0	31 40 21	19
TOTAL (16 + 19)	30 69 30	7 511 6	38 20 46	20
Nombre de titres de périodiques conservés (titres morts ou courants)			1 733	21

PHONOGRAMMES

Nombre de phonogrammes musicaux	6 123	22
Nombre de livres-cassettes et de textes enregistrés	36	23
TOTAL (22 + 23)	6 159	24

VIDÉOGRAMMES

Nombre de cassettes vidéo réservées à la communication sur place	0	25
Nombre de cassettes vidéo réservées au prêt	88	26
TOTAL (25 + 26)	88	27

AUTRES DOCUMENTS

Nombre d'estampes, affiches, photos, cartes postales	29 448	28	Nombre de logiciels et de disques optiques*	0	31
Nombre de méthodes de langues	0	29	Nombre de partitions	0	32
Nombre de cartes et plans	1 506	30	Autres	1	33

*à disposition du publi

4 - ACQUISITIONS ET ÉLIMINATIONS DE L'ANNÉE

	LIVRES			PHONOGRAMMES D	VIDÉOGRAMMES E	AUTRES (sauf périodiques) F	
	ADULTES A	ENFANTS B	TOTAL (A+B) C				
Nombre de documents entrés dans l'année (achats + dons + dépôt légal imprimeur)	2 525	3 732	6 258	577	0	0	34
Nombre de documents achetés dans l'année	2 228	3 702	5 930	577	0	0	35
Nombre de documents éliminés et/ou perdus	466	1 000	1 466	8	4	0	36

PÉRIODIQUES (cf. notice explicative)

Nombre d'abonnements en cours (payants et gratuits) pour adultes	1 64	37
Nombre d'abonnements en cours (payants et gratuits) pour enfants	69	38
Nombre total d'abonnements en cours (37 + 38)	2 33	39

DÉPENSES D'ACQUISITION (en francs, sans les centimes)

LIVRES			PHONOGRAMMES	VIDÉOGRAMMES	ABONNEMENTS	AUTRES DOCUMENTS		
ADULTES	ENFANTS	TOTAL (A + B)	D	E	F	G		
14 213	14 702	46 123	71 560	3 856	111 491	0	40	
Dépenses totales (C + D + E + F + G) d'acquisition pour tous les documents							648 142	41

- NOMBRE D'INSCRITS

NOMBRE D'INSCRITS AYANT EFFECTUÉ AU MOINS UN EMPRUNT DANS L'ANNÉE :

Adultes	2456	42
Enfants (moins de 14 ans)	5410	43
TOTAL (42 + 43)	7866	44
Précisez combien d'entre eux résident dans la commune (ou dans les communes du groupement si la bibliothèque est intercommunale)	NC	45

NOMBRE D'INSCRITS AYANT EMPRUNTÉ DES :

	LIVRES	A	PHONOGRAMMES	B	VIDÉOGRAMMES	C
Adultes	2009		447		NC	46
Enfants (moins de 14 ans)	5410		NC		NC	47
TOTAL	7419		447		NC	48

- PRÊTS, COMMUNICATIONS ET DÉPÔTS EFFECTUÉS DANS L'ANNÉE (cf. notice explicative)

PRÊT AUX USAGERS INDIVIDUELS ET COMMUNICATION SUR PLACE

IMPRIMÉS (livres et périodiques)			PHONOGRAMMES	VIDÉOGRAMMES			
ADULTES	ENFANTS	TOTAL (A + B)	D	E			
Nombre de prêts	77 480	93 976	17 145	17 332	NC	49	
Nombre de communications sur place	20 402	NC	20 402	NC	NC	50	
ESTAMPES AFFICHES PHOTOS, ETC			LOGICIELS ET DISQUES OPTIQUES	PARTITIONS			
A	MÉTHODES DE LANGUES	B	CARTES ET PLANS	C	D	E	
Nombre de prêts	0	0	0	0	0	51	
Nombre de communications sur place	NC	NC	NC	NC	NC	52	
Nombre total de prêts						1 887 88	53

DÉPÔTS DANS LES COLLECTIVITÉS (cf. notice explicative)

Nombre d'établissements desservis	0	54
Nombre de documents déposés	0	55

PRÊT ENTRE BIBLIOTHÈQUES (à l'exclusion des transactions à l'intérieur du réseau de la BDP)

Nombre de documents fournis	2	56
Nombre de documents reçus	58	57

Autre bibliothèque est-elle desservie par la B.D.P. ?

OUI NON 58

Si oui, fournissez-vous des statistiques à la B.D.P. ?

OUI NON 59

7 - OUVERTURE A TOUS LES PUBLICS *(hors accueil de publics spécifiques et de classes, cf. notice explicative)*

BIBLIOTHÈQUE CENTRALE

Jours d'ouverture hebdomadaire *(cocher)*

L Ma Me J V S D

Nombre d'heures d'ouverture par semaine

35

61

Nombre de jours effectifs d'ouverture dans l'année

258

8 - EFFECTIFS AU 31 DÉCEMBRE 1995 *(cf. notice explicative)*

		NOMBRE DE PERSONNES	A	NOMBRE D'EMPLOIS EN EQUIVALENT TEMPS PLEIN	B	NOMBRE DE PERSONNES AYANT SUIVI UNE FORMATION DANS L'ANNÉE	C
Conservateurs d'Etat		1		1			
Conservateurs territoriaux		1		1			
Bibliothécaires		1		1			
Assistants qualifiés de conservation		2		2			
Assistants de conservation		2		2			
Inspecteurs de surveillance et de magasinage		0		0			
Agents qualifiés du patrimoine		0		0			
Agents du patrimoine		4		4			
Personnel d'autres filières	catégorie A	0		0			
<i>(administrative, technique,</i>	catégorie B	2		2			
<i>sociale...)</i>	catégorie C	15		14,5			
Contractuels		0		0			
C.E.S., vacataires, auxiliaires		6		3			
Bénévoles qualifiés		0					
Bénévoles non formés		0					
TOTAL		34		30,5		0	

9 - FORMATIONS DISPENSÉES DANS L'ANNÉE

PARTICIPATION AUX FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALE ET CONTINUE

Stages bibliothéconomiques professionnels : nombre de journées

0

79

Nbre de stagiaires reçus

3

Nombre d'heures de cours assurées à l'extérieur (ENSSIB, IFB, CRF, ABF...) par le personnel de la bibliothèque

44

FORMATIONS ORGANISÉES PAR LA BIBLIOTHÈQUE

Nombre de journées consacrées à la formation bibliothéconomique de partenaires *(responsables de dépôts, BCD...)*

0

Nombre de participants

0

Nombre de journées d'étude, de rencontres professionnelles organisées par la bibliothèque

0

Nombre de participants

0

Cachet et signature :

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
18, Place de la Résistance
62200 BOULOGNE SUR MER
Tél. 21 31 02 38

Le Conservateur

Benoît

Nous vous remercions de bien vouloir retourner ce questionnaire selon le circuit indiqué dans la notice explicative.

BUDGET D'ACQUISITIONS 1996
PROJET DE REPARTITION PAR SERVICES

Total du budget d'acquisitions 1996 (hors bibliocar) : **470 000 F**
(rappel 1995 : ~~452 000 F~~ +18 000 F)

Abonnements périodiques (tous services)	110 000
Salle Sainte-Beuve	112 000
Prêt adultes	94 000
Prêt enfants	84 000
Livre chez vous	19 000
Annexe Chemin Vert	15 000
Annexe Damrémont	30 000
TOTAL	464 000

Restent 6000 F en réserve.

BIBLIOGRAPHIE

I - INFORMATIONS SUR "UNIVERSITE 2000"

- * FREMONT, Armand, HERIN, Robert, JOLY, Jacques - Atlas de la France universitaire. Paris = Reclus-La documentation française, 1992. 270 P. (Coll. Dynamique du territoire)
- * L'explosion scolaire ; Le monde, dossiers et documents, octobre 91, N°192
- * La délocalisation des 1ers cycles, Le Monde de l'éducation, avril 90, p48-51
- * Le Monde (cf notes pour les dates)

II - SITUATION POLITIQUE DE BOULOGNE

- * A vos côtés... mars 94, n°3
- * A vos côtés... février 94, n°1
- * L'écho rural du Pas-de-calais, septembre 94, n° 69
- * La Voix du Nord (cf notes pour les dates)
- * Le journal des municipales, Février 95, n°1

III - BIBLIOTHEQUES UNIVERSITAIRES ET MUNICIPALES

- * Cahiers des bibliothèques de France= III Les bibliothèques et l'université. Paris = Direction des bibliothèques de France, 1955.
- * BERTRAND, Anne-Marie. Les bibliothèques municipales = Acteurs et enjeux. Paris = Ed. du cercle de la librairie, 1994
- * COMTE, Henri, Les bibliothèques publiques en France. Lyon = Presses de l'école nationale supérieure des bibliothèques, 1977.
- * Colloque d'Arras organisé en 1990 par l'ABF = "délocalisation des universités dans les villes moyennes = quelles bibliothèques?"

IV - LA MEDIATHEQUE DE VALENCE

- * CATTANT, Esther. Vers une bibliothèque publique et universitaire = l'exemple de Valence. Villeurbanne, ENSSIB, 1995
- * DELBERGHE = Valence invente son université, Le Monde, 4 juillet 91